

MIDI-CTES

Conditions de Travail, Emploi, Salariat



NOS COORDONNÉES

Bureau : 22 rue Croix-Baragnon 31000 Toulouse

Tél : 06.32.58.68.29

@ : contact@midi-ctes.fr

Siege social : 22 rue Croix Baragnon 31000 Toulouse

N° APE : 7220z Recherche-Développement en sciences humaines et
sociales Siret : 818 107 823 00028

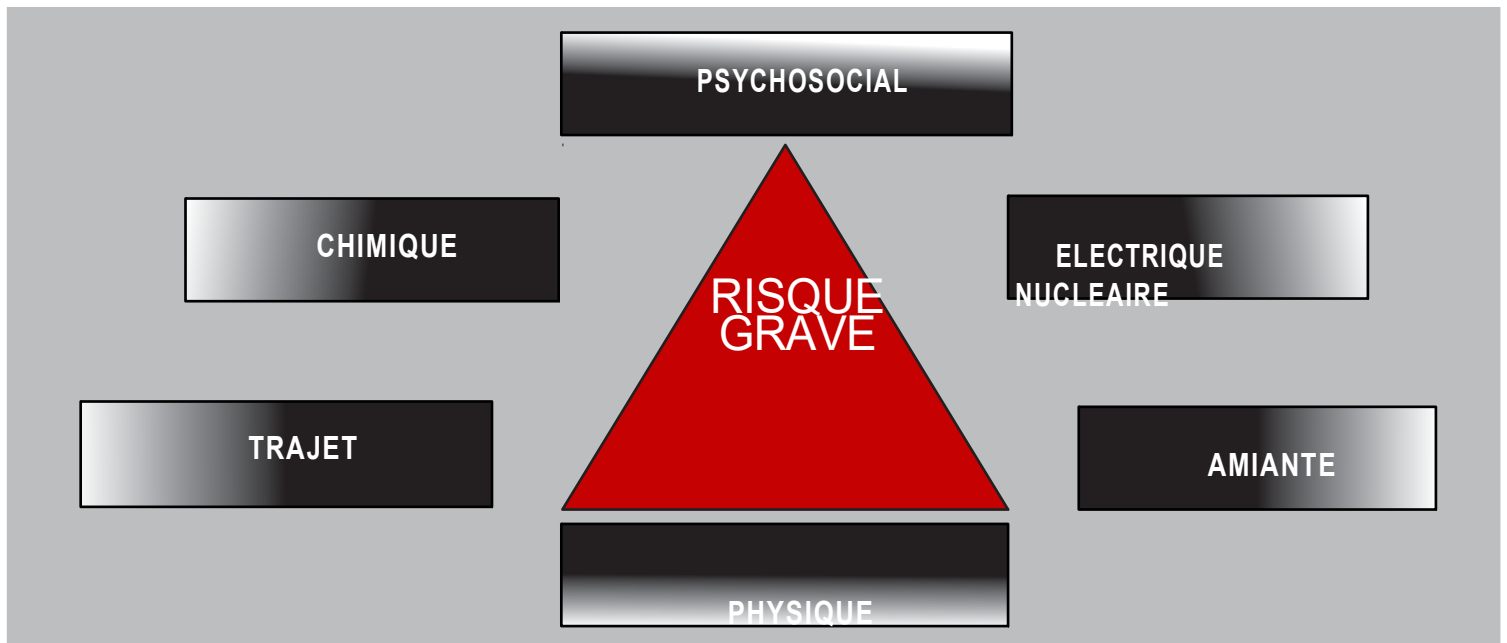
<https://midi-ctes.fr>

AVOIR RECOURS A UNE EXPERTISE CHSCT

Le CHSCT peut faire appel à un expert agréé dans deux cas :

1° En cas de risque grave :

Lorsqu'un risque grave, révélé ou non par un accident du Travail, une maladie professionnelle ou à caractère professionnel est constaté dans l'établissement.



2° En cas de projet important :

En cas de projet important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail.

Le CHSCT est consulté avant toute décision d'aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail et, notamment :

- Avant toute transformation importante des postes de Travail,
- Avant toute modification des cadences et des normes de productivité.

LES ETAPES D'UNE EXPERTISE CHSCT

Instruire la demande

OBJECTIFS :

Analyser la demande | La contextualiser et l'historiciser | Confronter les points de vue | Élaborer une problématique **Proposer une lettre de mission** : Préciser le périmètre de l'expertise | La méthodologie appropriée | Le calendrier | Les modalités financières

MÉTHODE

- **Analyse documentaire**

Recueillir des données générales :
DUER, Organigrammes....

Recueillir des données sociales
Bilans CHSCT, Registre spécial de consignation des DGI, AT/MP, absentéisme, turn-over...

Recueillir des données spécifiques au secteur :

Registre SST (fonction publique), PV de l'ISST (fonction publique), Rapports de l'ACFI (fonction publique), Projet de soin (FPH), PV du CISST (BTP)

- **Des entretiens avec**

Les représentants du personnel au CHSCT

La direction et/ou ses représentants

L'inspecteur du travail / ISST

Le médecin du travail

L'assistant social

Le chargé de prévention / ACFI

Le référent CARSAT

Construire le diagnostic

OBJECTIFS :

Accéder au Travail Réel | Révéler les possibles effets en termes de tension |

METHODES

Analyse documentaire
complémentaire

Entretiens collectifs et
individuels

Métrologie
Bruit, température, lumière...

Observations
de l'activité de travail.

RÉDACTION ET PRÉSENTATION DU RAPPORT

OBJECTIFS :

Présenter le travail d terrain réalisé | Présenter les données recueillies | Présenter l'analyse des données en lien avec la problématique | Proposer des préconisations

METHODE

- **Un rapport :**
 - Neutre, Objectif, Pédagogique
 - Sur des bases techniques et scientifiques
- **Une restitution**
en séance plénière du CHSCT

QUI NOUS SOMMES :

Créée en 2016, et expert CHSCT agréé jusqu'en 2019, Midi-CTES est une association à direction collégiale et pluridisciplinaire qui regroupe des compétences en :

- Psychologie,
- Sociologie,
- Ergonomie,
- Architecture,
- Droit social,
- Histoire.

Nous nous inscrivons dans un réseau d'experts CHSCT, experts CE, formateurs, chercheurs, avec qui nous partageons des valeurs communes. Midi-CTES est aussi organisme de formation.

Nos valeurs :

« Pour gagner en efficacité, le CHSCT a besoin de mettre en lumière ce qui est invisible dans le travail » Yves Bongiorno



DÉONTOLOGIE

Respect du secret professionnel.

Vous devez pouvoir vous reconnaître dans l'expertise sans que l'on vous reconnaisse.

PÉDAGOGIE

Nous vous informons de la progression des travaux.

Chaque membre du CHSCT doit comprendre l'expertise et ses résultats.

ENGAGEMENT

Pour l'amélioration des conditions de production. Pour favoriser le pouvoir d'agir des salariés.

INDÉPENDANCE

Nous sommes totalement indépendants des directions.

Nous n'intervenons qu'avec l'accord des IRP.

Nos références :

Secteurs :

- BTP
- Transports
- Industrie (Lean Manufacturing)
- Grande distribution
- Offices HLM
- Centres Hospitaliers
- Conseils départementaux
- Associatifs et sportifs
- Universités

Thématiques :

- Risques Psychosociaux
- Violences internes
- Harcèlement moral et sexuel
- Réorganisations du travail et changements technologiques
- Rapports sociaux et rapports de pouvoir
- Politiques de l'emploi
- Politiques de formation

